Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA MAGRI, veuillez visiter :
capamagri.fr/annales-sujets-et-corriges

capa-magri — Capacité professionnelle CP4 selon le support 1 choisi (conduite de l’élevage / travaux sur végétaux / travaux mécanisés des cultures) — Sujet blanc

Entraînement original · aucune session d’examen

Code sujet **Code pédagogique prepa-capa-magri-e4---capacit-professionnelle-cp4-selon-le-support-1-choisi-conduite-de-l-levage-f4efcc8d**

Durée indicative : 30 min

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel. Les attendus d’une réalisation pratique décrivent une démarche et des critères de contrôle ; ils ne remplacent pas une prestation en atelier.

Se repérer dans le corrigé

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Préparation du sol et semis sur Aurore (CP4.1)
8 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Suivi de la récolte sur Sureau (CP4.2)
8 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8

« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

Étude 1

15.0 points

Étude professionnelle 1 — Préparation du sol et semis sur Aurore (CP4.1)

Question 1.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> En cinq minutes au maximum, exposez la situation de la parcelle Aurore : objectif du chantier, ordre logique des tâches, informations à vérifier et manière de rendre compte. Présentez le cas comme une analyse fictive, pas comme une expérience personnelle réelle.

Exposé oral fictif possible : « La parcelle Aurore couvre 6,4 ha et le chantier envisagé est un semis d'avoine d'hiver après une culture précédente. La cible indiquée est de 180 kg/ha ; c'est une consigne interne fictive au cas. Cette analyse ne décrit pas une expérience que j'aurais réellement effectuée.

Je commence par reformuler l'objectif et les consignes de la cheffe d'exploitation. Avant l'intervention, je décris les différences observées : une partie est ressuyée et friable en surface ; une bande proche de l'entrée garde des traces de roues et paraît plus humide ; deux passages ont des résidus végétaux concentrés. Je signale ces constats localisés sans généraliser l'état à toute la parcelle.

Je prends ensuite connaissance des informations disponibles sur le semoir et de son état observable à l'arrêt. La trémie est vide et propre à l'observation, aucun corps étranger n'est visible, les tuyaux paraissent en place et les protections visibles sont en place à l'arrêt. Je signale l'accumulation de poussière près de la sortie d'un élément. L'état des organes internes n'a pas été vérifié par démontage ; je ne pose donc pas de diagnostic et n'effectue aucun démontage dans cette simulation.

J'interprète l'essai de débit simulé, compare la dose calculée à la cible, puis transmets le résultat et l'écart à la cheffe afin qu'elle clarifie la conduite à tenir avant de poursuivre. Je compare également le stock au besoin théorique. Le dossier ne précise pas d'outil ni d'opération particulière de travail du sol : je n'en invente pas. Dans mon compte rendu, je distingue les observations, les résultats calculés avec leurs unités, les anomalies signalées et les décisions qui restent à prendre. Si le chantier est ensuite autorisé et encadré, je peux proposer de surveiller la régularité apparente du semis, sans prétendre avoir obtenu des mesures qui ne figurent pas au dossier. »

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'exposé présente l'objectif, les tâches dans un ordre logique, les observations de parcelle, les contrôles prévus du semoir, l'interprétation de l'essai et le compte rendu à la responsable. Il n'invente ni opération de travail du sol ni réglage mécanique absent du dossier.

Question 1.2.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

> À partir des observations de D2, relevez deux différences d'état de la parcelle et expliquez pourquoi elles ne permettent pas de décrire toute la parcelle de façon uniforme.

Les observations montrent d'abord une différence entre une partie ressuyée et friable en surface et une bande proche de l'entrée, marquée par des traces de roues et paraissant plus humide. Elles indiquent aussi que les résidus végétaux sont concentrés dans deux passages, et non décrits comme répartis uniformément.

Ces constats concernent des zones précises. Comme aucun relevé supplémentaire n'a été réalisé, ils ne permettent pas de conclure que toute la parcelle présente le même état. Il faut décrire ces différences et les signaler avant de discuter de l'organisation du chantier.

RÉPONSE À RETENIR

La parcelle présente des états de surface différents et deux passages avec des résidus concentrés. Ces observations localisées ne caractérisent pas uniformément l'ensemble des 6,4 ha.

Question 1.3.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Calculez la quantité totale de semence correspondant à 6,4 ha à la cible interne de 180 kg/ha. Donnez le calcul et l'unité.

Je multiplie la surface par la dose cible : 6,4 ha × 180 kg/ha = 1 152 kg. Les hectares s'annulent, ce qui donne une masse de semence. La dose cible est une consigne interne fictive propre à cet exercice.

RÉPONSE À RETENIR

La quantité théorique correspondant à la cible est de **1 152 kg de semence**.

Question 1.4.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6

Comparez la quantité théorique calculée à la quantité en stock et calculez le déficit éventuel en kilogrammes.

Le besoin théorique de 1 152 kg est supérieur au stock disponible de 1 100 kg. Le déficit se calcule par la différence entre le besoin et le stock : 1 152 kg − 1 100 kg = 52 kg. L'exercice ne prévoit aucun ajout de marge ou de réserve.

RÉPONSE À RETENIR

Le stock est inférieur au besoin théorique : le déficit calculé est de **52 kg**.

Question 1.5.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Calculez la surface du passage d'essai en m², puis la dose distribuée en kg/ha à partir des 6,3 kg recueillis.

La surface du passage d'essai est la largeur multipliée par la distance : 3,0 m × 100 m = 300 m². Pour convertir la masse recueillie en dose par hectare, j'applique la relation fournie : 6,3 kg × 10 000 / 300 m² = 210 kg/ha.

RÉPONSE À RETENIR

Surface du passage d'essai : **300 m²**. Dose distribuée simulée : **210 kg/ha**.

Question 1.6.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Calculez le pourcentage d'écart de la dose mesurée par rapport à la cible de 180 kg/ha, en appliquant la convention de D4.

Selon la convention de D4, l'écart relatif est calculé en soustrayant la cible à la dose mesurée, en divisant par la cible, puis en multipliant par 100 : (210 − 180) / 180 × 100 = 16,666… %. Le signe positif indique que la dose mesurée dépasse la cible interne.

RÉPONSE À RETENIR

L'écart est d'environ **+16,7 %** par rapport à la cible interne fictive ; la dose mesurée est supérieure à cette cible.

Question 1.7.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 7

> Nommez les deux éléments de la fiche de préparation du semoir qui méritent d'être signalés ou suivis avant le chantier, sans inventer de diagnostic mécanique.

Deux éléments de la fiche méritent d'être signalés ou suivis :

1. Une accumulation de poussière est observée à proximité de la sortie d'un élément du semoir.
2. L'état des organes internes n'a pas été vérifié par démontage. Cela décrit une limite du contrôle consigné, et non une panne ou une défaillance établie. Toute vérification technique éventuelle doit être clarifiée avec la responsable et conduite selon ses consignes par une personne compétente.

RÉPONSE À RETENIR

À signaler ou suivre : l'accumulation de poussière près d'une sortie et l'absence de vérification des organes internes. Aucun diagnostic mécanique ne peut en être déduit.

Question 1.8.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Formulez un compte rendu bref à la cheffe d'exploitation mentionnant le résultat de l'essai, l'écart à la cible et la décision qui doit être clarifiée avant de poursuivre.

Compte rendu bref proposé : « Pour l'essai simulé du semoir de 3,0 m sur 100 m, la masse recueillie est de 6,3 kg, soit une dose calculée de 210 kg/ha. C'est environ 16,7 % au-dessus de la cible interne de 180 kg/ha. J'ai aussi relevé une accumulation de poussière près de la sortie d'un élément ; aucun diagnostic mécanique n'est établi. Avant de poursuivre, pouvez-vous préciser la conduite à tenir concernant l'écart et indiquer si un contrôle complémentaire ou un nouvel essai est à prévoir ? Le besoin théorique est de 1 152 kg et le stock disponible de 1 100 kg, soit un déficit calculé de 52 kg. »

Le message distingue les résultats calculés des observations et demande une décision à la responsable. Il ne prescrit pas de position de réglage, qui n'est pas fournie, et ne prétend pas qu'un nouvel essai a été réalisé.

RÉPONSE À RETENIR

Le compte rendu transmet la dose mesurée, son écart à la cible interne et le déficit de stock. La conduite à tenir avant de poursuivre doit être clarifiée avec la responsable.

Étude 2

15.0 points

Étude professionnelle 2 — Suivi de la récolte sur Sureau (CP4.2)

Question 2.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> En cinq minutes au maximum, exposez la situation de récolte de la parcelle Sureau : préparation, observations, suivi des lots et informations à transmettre. Présentez uniquement les faits du dossier et un raisonnement professionnel fictif.

Exposé oral fictif possible : « Je présente le suivi de récolte de la parcelle Sureau, en orge, sur 6,5 ha. Le chantier est suivi sous la responsabilité de la cheffe d'exploitation. Dans cette situation pédagogique, mon rôle est de contribuer à la préparation, d'observer la parcelle et le matériel, de suivre les lots et de transmettre les informations utiles ; je ne décide pas seul d'un réglage ou de la conduite mécanique.

Avant le chantier fictif, un tour d'observation extérieur a été effectué et les organes de récolte sont visuellement dégagés. La fiche mentionne une accumulation de débris près d'un point accessible de nettoyage et une alerte de surveillance au tableau de bord simulé. Aucun diagnostic n'est fourni et l'essai fonctionnel n'a pas encore été réalisé. Je signale ces faits à la responsable et demande la conduite à tenir. Je ne suppose ni la cause de l'alerte ni qu'elle est sans conséquence, et aucun dégagement ou entretien en fonctionnement n'est envisagé.

Pour la parcelle, le registre signale une courte bande à l'entrée avec des traces de roues ainsi qu'une zone où les tiges sont plus couchées que dans le reste du champ. Je transmets ces observations comme localisées : l'étendue exacte de la zone de tiges couchées et sa cause ne sont pas connues. Ces constats ne suffisent pas à caractériser toute la parcelle ou toute la récolte.

Je suis les quatre lots à partir des tickets de masse nette et des mesures d'humidité. J'additionne les masses pour obtenir la masse totale, puis je divise cette masse en tonnes par la surface récoltée en hectares pour obtenir le rendement moyen simple. Le calcul ne prévoit aucun ajustement lié à l'humidité. Enfin, j'applique uniquement la consigne interne fictive : toute mesure supérieure à 15,0 % est transmise comme étant « à soumettre à la décision de la responsable ». Je ne décide pas seul du stockage, du séchage, de la commercialisation ou du traitement des lots. Mon compte rendu distingue les mesures, les observations localisées et les décisions à demander à la responsable. »

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'exposé couvre la préparation et l'alerte matérielle, les observations localisées, le suivi des lots et les informations à transmettre. Les décisions concernant l'alerte et les lots restent à clarifier avec la responsable.

Question 2.2.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 7

> À partir de D3, citez deux observations localisées qui doivent être signalées et précisez ce que le dossier ne permet pas de conclure à leur sujet.

Deux observations localisées doivent être signalées :

- Une courte bande à l'entrée conserve des traces de roues. Le dossier ne permet pas d'en conclure que le reste de la parcelle présente le même état.
- Dans une zone, les tiges sont plus couchées que dans le reste du champ. L'étendue exacte de cette zone et la cause ne sont pas précisées ; cette observation seule ne permet pas de conclure sur la qualité

de toute la récolte.

RÉPONSE À RETENIR

Les deux observations sont les traces de roues sur une bande à l'entrée et les tiges plus couchées dans une zone. Leur portée ne doit pas être généralisée ; l'étendue et la cause de la seconde observation restent inconnues.

Question 2.3.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 7

Calculez la masse totale des quatre lots en tonnes, en montrant l'addition.

J'additionne les masses nettes inscrites sur les quatre tickets : 7,8 t + 8,1 t + 7,4 t + 7,9 t = 31,2 t. Les masses étant toutes exprimées en tonnes, la masse totale est également exprimée en tonnes.

RÉPONSE À RETENIR

Masse totale des quatre lots : **31,2 t**.

Question 2.4.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Calculez le rendement moyen simple de la parcelle en t/ha à partir de la masse totale et de la surface récoltée.

Le rendement moyen simple demandé est la masse totale en tonnes divisée par la surface récoltée en hectares : 31,2 t / 6,5 ha = 4,8 t/ha.

RÉPONSE À RETENIR

Rendement moyen simple : **4,8 t/ha**.

Question 2.5.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 7

En appliquant uniquement le seuil interne fictif de 15,0 %, identifiez les lots dont la mesure d'humidité dépasse ce seuil.

Je compare séparément chaque mesure au seuil interne fictif de 15,0 %. S-01 (14,6 %) et S-03 (14,9 %) sont en dessous. S-02 (15,4 %) et S-04 (15,1 %) sont au-dessus. La comparaison applique uniquement la consigne du cas et ne confère pas à ce seuil une portée réglementaire ou générale.

RÉPONSE À RETENIR

Les lots qui dépassent 15,0 % sont **S-02 (15,4 %)** et **S-04 (15,1 %)**.

Question 2.6.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Quelle conduite de communication est attendue pour les lots identifiés à la question précédente, selon la consigne interne du cas ?

Selon la consigne interne fictive du cas, je transmets à la responsable les lots S-02 et S-04 avec leurs mesures respectives de 15,4 % et 15,1 %, en les indiquant comme étant « à soumettre à la décision de la responsable ». Je demande la suite à donner et ne décide pas seul de leur stockage, de leur séchage, de leur commercialisation ou d'un traitement.

RÉPONSE À RETENIR

Signaler S-02 et S-04 à la responsable, avec leurs mesures, comme lots à soumettre à sa décision ; ne pas décider seul de leur destination.

Question 2.7.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8

Que devez-vous faire de l'alerte de surveillance inscrite sur le tableau de bord simulé, compte tenu de l'absence de diagnostic dans le dossier ?

Je signale l'alerte inscrite au tableau de bord simulé à la responsable et lui demande la conduite à tenir avant de poursuivre. Le dossier ne fournit aucun diagnostic : je ne peux ni attribuer une cause ou une panne précise à l'alerte, ni la considérer comme sans conséquence. L'essai fonctionnel n'ayant pas encore été réalisé, je ne prétends pas qu'il a été concluant. Aucun geste de dégagement ou de maintenance pendant le fonctionnement n'est demandé.

RÉPONSE À RETENIR

Transmettre l'alerte à la responsable et demander ses consignes avant la suite du chantier, sans inventer de diagnostic ni intervenir sur une machine en fonctionnement.

Question 2.8.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8

Rédigez oralement un compte rendu de trois informations traçables à transmettre à la responsable après le suivi de récolte, en distinguant mesures, observations et point nécessitant une décision.

Compte rendu oral proposé à la responsable :

1. **Mesures :** « Les quatre tickets totalisent 31,2 t nettes sur 6,5 ha, soit un rendement moyen simple de 4,8 t/ha, sans correction de masse dans ce calcul. Les mesures d'humidité supérieures au seuil interne fictif concernent S-02, à 15,4 %, et S-04, à 15,1 %. »
2. **Observations :** « Le registre signale une bande à l'entrée avec des traces de roues et une zone où les tiges sont plus couchées ; l'étendue de cette zone et sa cause ne sont pas établies. La fiche matériel mentionne aussi une accumulation de débris près d'un point accessible de nettoyage et une alerte au tableau de bord, sans diagnostic. »
3. **Point nécessitant une décision :** « Selon la consigne interne du cas, S-02 et S-04 sont à soumettre à votre décision. Pour l'alerte du matériel, pouvez-vous préciser la conduite à tenir avant la suite du chantier ? »

Ce compte rendu distingue les mesures, les observations et les décisions qui ne relèvent pas du salarié seul.

RÉPONSE À RETENIR

Le compte rendu transmet les masses, le rendement et les mesures d'humidité, décrit les observations localisées, puis demande une décision pour les lots au-dessus du seuil interne fictif et une consigne concernant l'alerte matérielle.

Sujet : Sujet blanc original FormaV — prepa-capa-magri-e4---capacit-professionnelle-cp4-selon-le-support-1-choisi-conduite-de-l-levage-f4efcc8d
Supports documentaires vérifiés : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/examens/epreuves-terminales/fiches-descript/fiches-capa/FE_capa_e4_metiers_agri.pdf ; https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/capa/ma/capama-ref-diplome-2024.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.